

dit Garreau, dans sa Description du gouvernement de Bourgogne, p. 250.

C'est le *Pagus Briennensis* qu'on trouve dans une chartre du Cartulaire de Cluny, de l'an 1050.

Parce que ce document est le plus ancien qui ait été connu de M. A. Bernard, ce savant en conclut que le nom de *Brionnais* ne paraît pas remonter au-delà du XI<sup>e</sup> siècle (1).

C'est l'erreur de ceux qui ne veulent pas voir Alise-Sainte-Reine au-delà du IX<sup>e</sup> siècle, parce que c'est à ce siècle qu'appartient le témoignage d'Héric, le plus ancien monument écrit à l'appui de notre possession.

Mais un fragment de l'an 892, cité par Severt, p. 190, et où nous lisons : *in Pago Brionensi*, suffit à détruire le doute, sinon l'affirmation de M. Auguste Bernard.

C'est donc un fait que le pays du Brionnais se perd dans la nuit des temps, et doit remonter au-delà de César, ainsi que l'attestent les traditions et les anciens auteurs résumés par A. Hugo, dans la *France pittoresque* (2) : « Le Charolais était habité, du temps de César, par les Ambarri et « les Brannovii. » Et personne n'a jamais exprimé la pensée de placer au nord d'Autun, dans l'Auxois, soit les *Brannovii*, soit les *Aulerci-Brannovices*.

Il faut bien qu'on se résigne à les trouver où les placent l'histoire, la tradition, et à leur suite, les rapports étymologiques.

L'abbé CUCHERAT.

(1) Cartul. de Savigny, tome 2, p. 1099.

(2) Tome 3, p. 81.